

## SLGRI de Cherbourg – Octeville

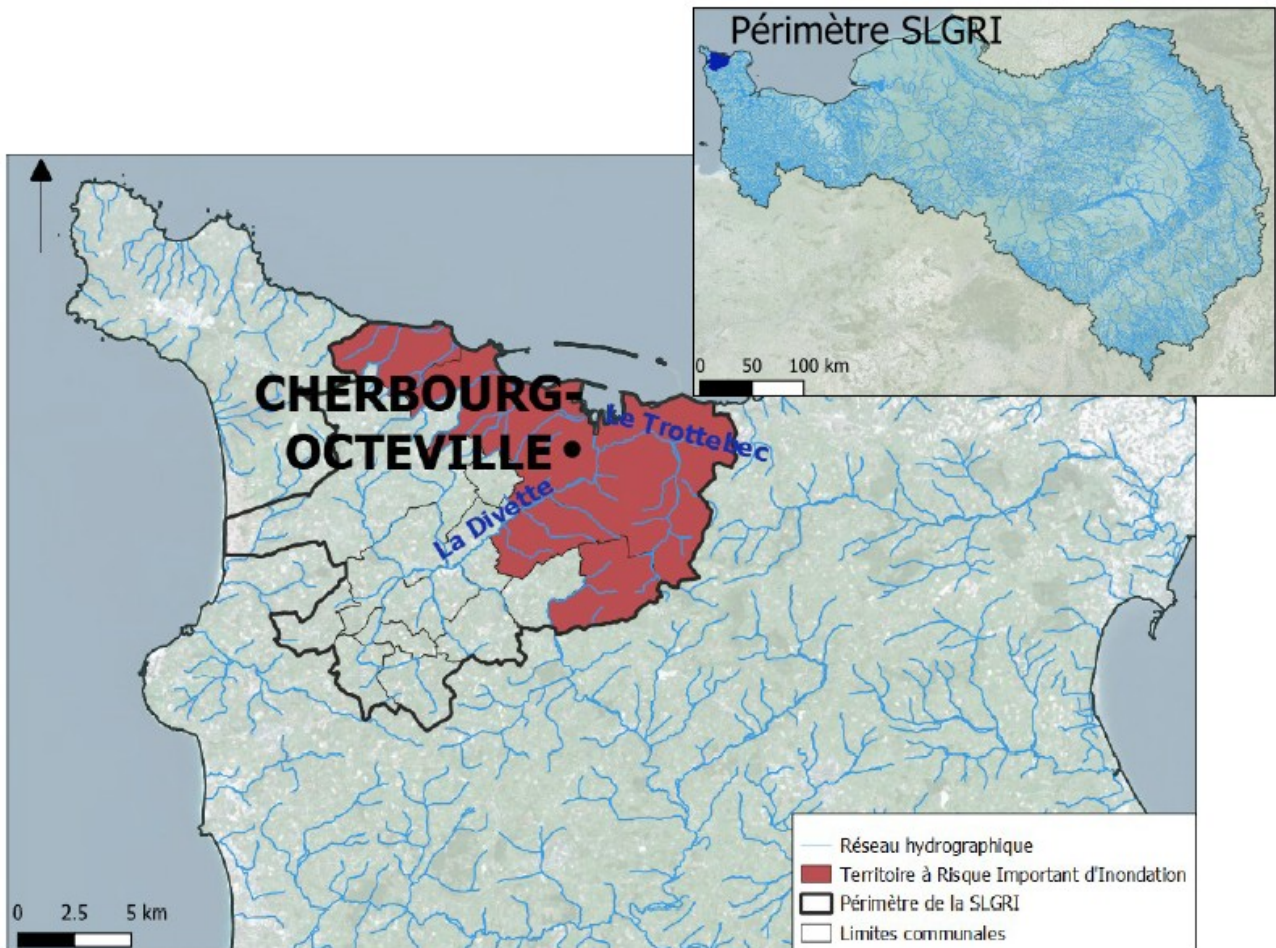




Figure 5: Périmètre de la SLGRI et localisation sur le bassin Seine Normandie

## 1. Présentation générale

<b>Porteur de la SLGRI : Communauté d'agglomération Le Cotentin</b>	<i>Chiffres clés de l'exposition au risque d'inondation à l'échelle de la SLGR I :</i> (Sources : INSEE avec des données communales « population » et « emploi » 2022 agrégées à la SLGRI – sans croisement avec la zone inondable)
<b>Date d'approbation : 3 mars 2025</b>	
<b>Nombre de communes concernées : 14</b>	
	 <b>100 336 Habitants</b>
	 <b>63 152 Emplois</b>

## 2. Contexte du risque d'inondation sur le territoire

La SLGRI de Cherbourg - Octeville s'étend sur 14 communes, dont les 4 communes du Territoire à Risque Important d'inondation (TRI) suite à la fusion des communes. Ce périmètre élargi permet de couvrir les communes des bassins versants de la Divette et du Trottebec.

Le territoire est soumis à la fois à des inondations par débordements de cours d'eau et par submersion marine. Les caractéristiques des bassins versants de la Divette et du Trottebec (dimension, pente, encaissement...) peuvent générer des crues assez rapides et conséquentes. Concernant l'aléa submersion marine, le littoral Nord Cotentin est très impacté par des phénomènes de houle. Sur le périmètre, ces deux phénomènes, débordement et submersion marine, peuvent être concomitants (un pic de crue de la Divette et du Trottebec combiné à une marée haute et des conditions météorologiques défavorables par exemple). La crue de 2010, présentant une période de retour de l'ordre de 100 ans, constitue l'évènement récent de référence pour le territoire, de même que la tempête Johanna en mars 2008. Les études menées pour le Plan de Prévention des risques Naturels (PPRN) de la Région de Cherbourg montrent que les perspectives du changement climatique influent considérablement sur la vulnérabilité des espaces côtiers.

Les enjeux exposés aux risques d'inondation se concentrent principalement sur Cherbourg-Octeville et Tourlaville. Outre la concentration d'emplois et de population, les secteurs potentiellement inondables sont des espaces de développement urbain stratégique pour l'ensemble du Cotentin (densification urbaine, tourisme, développement des services tels que les transports ou l'urbanisme), voire au niveau national (développement du port pour les énergies renouvelables océaniques). Un second niveau d'exposition concerne l'occupation des lits mineurs et majeurs des vallées et l'exposition littorale à la submersion.

## 3. Démarche de la SLGRI mise en place

La SLGRI de Cherbourg - Octeville a pour objectif de décliner localement les objectifs du PGRI du bassin Seine-Normandie à l'échelle locale. La Communauté d'Agglomération du Cotentin (Le Cotentin), autorité compétente en matière de GEMAPI depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, co-porte l'élaboration de la SLGRI avec les services de l'État, et à terme a pour vocation de mettre en œuvre cette stratégie sur le territoire. L'élaboration de la SLGRI a fait l'objet de premiers ateliers en 2016/2017, puis a été arrêté le temps des travaux sur le PPR multirisques de la région de Cherbourg.

Une nouvelle phase d'écriture et de consultation a eu lieu en 2023/2024, avant la tenue d'un comité de pilotage réunissant toutes les parties prenantes le 2 octobre 2024 puis une validation du document final par arrêté préfectoral le 3 mars 2025. Les grandes orientations stratégiques reprennent celles du PGRI 2022-2027 :

- Aménager les territoires de manière résiliente pour réduire leur vulnérabilité
- Agir sur l'aléa pour augmenter la sécurité des personnes et réduire le coût des dommages
- Améliorer la prévision des phénomènes hydrométéorologiques et se préparer à gérer la crise
- Mobiliser tous les acteurs au service de la connaissance et de la culture du risque

#### **4. Bilan de la mise en œuvre de la SLGRI selon les 4 objectifs du PGRI (2ème cycle)**

Il n'existe pas à l'heure actuelle de Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) sur le territoire, bien que les bassins versants de la Divette et du Trottebec aient fait l'objet d'études de préfiguration d'un PAPI. L'opportunité de déployer un PAPI est aujourd'hui en réflexion par Le Cotentin.

#### **Réduire la vulnérabilité des territoires**

Concernant les connaissances en matière d'aléa, la submersion marine était initialement moins bien connue sur le secteur cherbourgeois que le débordement de cours d'eau. Ce dernier avait en effet fait l'objet de plusieurs études sur les bassins de la Divette et du Trottebec dans le cadre de l'élaboration du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) initialement en vigueur sur le territoire et des études de préfiguration d'un PAPI sur les bassins de la Divette et du Trottebec notamment. Pour autant, cette connaissance a été améliorée par l'élaboration d'un PPR multirisques, intégrant les risques d'inondation par débordements de cours d'eau, de submersions marines ou de chutes de blocs. Ce PPR multirisque, approuvé le 30 décembre 2019 sur 14 communes de la SLGRI, a ainsi permis de reprendre et d'analyser les données existantes sur le débordement de cours d'eau pour actualiser la carte d'aléa, mais aussi de modéliser l'aléa submersion marine et d'étudier les possibilités de concomitance des phénomènes.

Concernant les connaissances en matière de vulnérabilité, des études pour la préfiguration d'un PAPI ont été réalisées par le Conseil Départemental de la Manche et ont mis en évidence l'opportunité de réaliser des diagnostics de vulnérabilité (voir paragraphe « 5. Perspectives »). La communauté d'agglomération du Cotentin a missionné en 2023 un bureau d'étude pour animer une démarche de réalisation de diagnostics dans les secteurs couverts par des PPR prescrivant des travaux de réduction de la vulnérabilité.

La commune de Cherbourg a produit une série de diagnostics de vulnérabilité sur ses bâtiments publics, ce qui peut déclencher des projets de mise en conformité ou guider des travaux lors de projets de rénovation.

À noter enfin que la réhabilitation du quartier en arrière du Quai Lawton-Collins à Cherbourg a fait l'objet en 2019 d'une étude de programmation qui a modélisé l'aléa submersion dans l'objectif d'aboutir à un aménagement urbain résilient, participant également à protéger, grâce aux remblais créés, le quartier de l'hôpital.

## ► Agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages

Le PPR multirisques a permis de mettre en place une réglementation destinée à limiter l'augmentation d'enjeux en zone inondable ainsi que leur vulnérabilité, participant ainsi à la maîtrise des coûts des dommages sur les 18 communes du PPR.

Le Cotentin, compétent en matière de GEMAPI sur l'ensemble du territoire de la SLGRI, a entrepris en 2018-2019 une étude de préfiguration de systèmes d'endiguement sur le littoral. Cette étude a permis d'identifier les enjeux en zones submersibles, évalué le coût des dommages, déterminé les ouvrages de protection, estimé leur état et le coût des travaux à engager pour une protection centennale statique.

La Déclaration d'Intérêt Général du programme d'actions de restauration des cours d'eau des bassins versants de la Divette et du Trottebec a été approuvée par le préfet le 9 février 2022. Les travaux de restauration des cours d'eau sont menés par Le Cotentin et participent à la réduction du risque inondation en s'appuyant sur des solutions fondées sur la nature.

En parallèle, une étude de programme d'actions de restauration des zones humides du bassin versant de la Divette a été réalisée par Le Cotentin en collaboration avec le Conservatoire des Espaces Naturels en 2023. Les travaux ont débuté et se poursuivent. Ils participent à la réduction du risque inondation en contexte de changement climatique.

## ► Réduire fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés

Pour l'objectif 3 du PGRI, plusieurs avancées sont à noter à l'échelle du territoire :

- Le Cotentin a accompagné la ville de Cherbourg En Cotentin pour la révision de son PCS ;
- En ce qui concerne l'hôpital, la construction prochaine d'une clinique de soin à proximité immédiate de l'hôpital contribuera à renforcer la résilience de ce dernier. Les protocoles de gestion de crise ont été consolidés (seuils d'alerte, chaînes de communication)
- Le Cotentin a initié les échanges avec le SHOM pour une meilleure connaissance et surveillance de l'aléa submersion marine.
- Les services de l'État vont intégrer à partir d'octobre 2025 dans Vigicrues les cours d'eau de la Divette et du Trottebec, qui bénéficieront ainsi d'une vigilance sur les crues.

## ► Mobiliser tous les acteurs pour consolider les gouvernances adaptées et la culture du risque

La mise en œuvre des actions identifiées dans les études de préfiguration du PAPI et du programme d'entretien du cours d'eau, est assurée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 par le Cotentin.

En matière de développement de la conscience du risque, un panneau de repère de crues a été mis en place sur le secteur de la mairie de la commune déléguée de Turlaville (Trottebec). Une sensibilisation des groupes scolaires Jean Zay Turlaville a été réalisée en 2018 et Doisneau

(Commune déléguée de Cherbourg-Octeville / Divette) en 2020. Une conférence « le Cotentin face au risque inondation » a été organisée en juin 2018.

Des actions de sensibilisation seront poursuivies par Le Cotentin (création de support pédagogique à modélisation dynamique, développement d'outil d'immersion virtuelle, cartes de sensibilisation notamment).

## **5. Perspectives pour la suite de la mise en œuvre de la SLGRI**

Des perspectives d'actions relatives aux quatre objectifs du PGRI seront mises en œuvre au cours du prochain PGRI, à savoir

- Objectif 1 : l'étude portée par le Cotentin sur les diagnostics de vulnérabilité va se poursuivre et donnera lieu à des travaux de réduction de vulnérabilité et des financements FPRNM associés. L'élaboration des PLUi en cours sera un levier fort pour intégrer les risques d'inondation dans l'urbanisme en dehors des secteurs en PPR. Sur la commune déléguée d'Urville-Nacqueville (La Hague), un nouveau PPRI est en cours d'élaboration, pour pallier à l'annulation partielle du PPR multirisques de la région de Cherbourg sur ce secteur. La connaissance sur ce secteur sera ainsi renforcée.
- Objectif 2 : plusieurs projets d'aménagement ou de restauration sont prévus sur les bassins versants Divette et Trottebec, notamment suite aux études du PAPI d'intention de 2014, et des programmes de restauration cours d'eau / zones humides.
- Objectif 3 : la préparation et la gestion de crise constituent des éléments importants pour améliorer la situation au moment de l'événement et lors du retour à la normale des territoires. Ainsi, le caractère opérationnel des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) et leur harmonisation le cas échéant sont des éléments importants à l'échelle communale. Cela avait été identifié dans les études de préfiguration de PAPI. Pour certains établissements sensibles ou utiles à la gestion de crise, les plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) ou plans de continuité d'activité (PCA) devront prendre en compte l'aspect inondation.

Sur les bassins de la Divette et du Trottebec, un enjeu important est celui de la surveillance et de l'alerte. Ainsi, une amélioration du réseau de suivi et d'alerte pourra être mise en place. La mise en œuvre de la vigilance crue sur la Divette et le Trottebec nécessitera une actualisation des documents de gestion de crise (Etat, Le Cotentin, communes).

- Objectif 4 : de nombreuses études sont en cours ou achevées sur la connaissance des risques (recul du trait de côte, systèmes d'endiguement, PPR). Leur portage et diffusion permet d'améliorer la culture du risque. La pose de repères de crue permettrait d'améliorer cette sensibilisation.

L'ensemble du plan d'action de la SLGRI a été validé en mars 2025. Sa déclinaison opérationnelle pourra se baser sur un PAPI en cas de besoin de financements du FPRNM, ou par un portage au long cours et un financement en propre par les collectivités.